

Je dois rendre vendredi un devoir sur la relation entre Dies Irae et l'Eglise. Pourriez-vous me donner des informations, très rapidement, à ce sujet car mes recherches restent vaines pour le moment Je compte sur vous et vous remercie beaucoup par avance. Avec mes salutations

Réponse apportée le **02/21/2013** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Tout d'abord, je vous transmets un extrait d'article de l'Encyclopaedia Universalis consacré au requiem et qui aborde les origines du Dies Irae.

Cette encyclopédie en ligne étant payante, je ne peux vous fournir qu'un extrait:

« Dans la liturgie romaine, le propre des différentes messes porte le nom des premiers mots de l'introït : la messe des funérailles s'appelle ainsi proprement « messe Requiem ». C'est à l'importance prise par cette cérémonie, en particulier pour des raisons de protocole royal ou princier, autant qu'à l'attraction du thème, à la richesse, à la beauté et à la

variété des textes liturgiques, que la messe des funérailles doit d'avoir été fréquemment mise en musique.

Le propre de cette messe se compose des textes suivants :

1o Introït : Requiem aeternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis (« Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que l'éternelle lumière rayonne sur eux ») ;

2o Kyrie ;

3o Graduel (semblable à l'introït) et trait : Absolve, Domine ;

4o Séquence : c'est un long poème, ajouté tardivement (xiii^e siècle, attribué à saint Bonaventure, mais dont l'auteur probable est un frère mineur disciple et ami de saint François d'Assise). Ce texte, composé de douze strophes de trois vers, tranche par son inspiration dramatique et pathétique sur l'ensemble des autres textes, orientés vers la supplication et l'espérance. (Il a souvent été composé isolément par les musiciens.) En voici quelques vers :

Dies irae, dies illa
Solvat saeculum in favilla
Teste David cum Sibylla.
Quantus tremor est futurus
Quando Judex est venturus
Cuncta stricte discussurus.
Tuba mirum spargens sonum...
Mors stupebit, et natura
Cum resurget creatura
Judicanti responsura...

Jour de colère, jour fameux
Qui réduira le monde en cendres
Témoins David et la Sibylle.
Quelle terreur
Quand le Juge viendra

Tout examiner avec sévérité.
La trompette retentira, saisissante...
La mort s'étonnera et la nature
Quand resurgira la créature
Pour rendre compte à son Juge.

5o Offertoire : Domine Jesu Christe... ;

6o Sanctus ;

7o Agnus Dei, où les mots miserere nobis et dona nobis pacem
sont remplacés par : dona eis requiem ;

8o Communion : Lux aeterna luceat eis, Domine ;

9o Absoute, qui comprend deux versets : Libera me, Domine, a
morte aeterna (« Délivrez-moi, Seigneur, de la mort éternelle
») et In Paradisum deducant te angeli (« Qu'au Paradis les
anges te conduisent... »).

L'histoire du Requiem en musique est affectée doublement par
l'évolution des formes musicales et par celle de la
sensibilité. De ce dernier point de vue, les différents
musiciens et les différentes époques ont choisi de mettre
l'accent sur tel ou tel aspect. Les textes recueillis et
sereins (le Pie Jesu, le In Paradisum) guident l'inspiration
d'un Palestrina, d'un Gounod, d'un Fauré surtout. Au
contraire, l'âge baroque et surtout l'époque romantique
mettent l'accent sur le texte dramatique du Dies irae, et
l'ensemble de la messe se colore de violence et de pathétique,
non sans contredire parfois la sérénité de l'inspiration
générale de la liturgie. Enfin, les nombreux contrastes de
mots et d'idées qu'offrent ces textes (Requiem/et lux perpetua
; Quid sum miser.../Rex tremendae majestatis) ont été eux-mêmes
abondamment exploités par les musiciens baroques et
romantiques, qui ont su en tirer tout le pathétique, voire le
théâtral, qu'ils souhaitaient. » [...]

Vous le trouverez en version limitée sur Internet à cette
adresse:

<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/requiem>>

Ensuite, je vous renvoie à la page que l'encyclopédie Wikipédia consacre au poème Dies Irae:

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Dies_Ir%C3%A6_\(po%C3%A8me\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Dies_Ir%C3%A6_(po%C3%A8me))>

Je vous invite aussi à visiter un site sur lequel vous avez le texte du Dies Irae qui est attribué à un frère de François d'Assise: Thomas de Celano: DIES IRAE DIES ILLA,

http://s302430378.onlinehome.fr/index.php?Itemid=2&id=1299&option=com_content&task=view>

J'espère avoir répondu à votre question.

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d'information)

<http://www.bpi.fr>

[Home A](#)